

9 octobre 2007

Miguasha **Deux étudiants contre un paléontologue**

Le parc fossilifère de Miguasha fera appel à des étudiants pour remplacer son paléontologue en chef, parti depuis trois mois, après six ans de services.

Le directeur du site, reconnu patrimoine mondial de l'Unesco, a en effet l'intention de recruter deux étudiants gaspésiens à la maîtrise à l'Université du Québec à Rimouski. Ceux-ci effectueront des recherches dans le cadre de leur doctorat à venir.

« Ce que je leur ai vendu comme projet c'est d'être deux, deux à temps partiel qui vont remplacer. Donc, ça fait deux chercheurs de plus », indique le directeur de Miguasha, Rémi Plourde.

Cependant, comme les budgets n'augmenteront pas et qu'il faudra dorénavant payer deux salaires, les chercheurs devront trouver du financement pour leurs travaux.

Le parc de Miguasha est reconnu mondialement pour la qualité de conservation et la diversité de ses fossiles, qui datent de l'ère du Dévonien, il y a 370 millions d'années.

La collection de Miguasha compte aujourd'hui 11 000 fossiles, en cours de numérisation. [Radio-Canada](#)

Produits de la mer **Manger local**

Deux campagnes publicitaires, faisant respectivement la promotion du maquereau et des moules de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, seront lancées cet automne afin d'inciter les Québécois à consommer les produits régionaux.

En effet, à l'heure actuelle, constate le directeur de l'Association québécoise de commercialisation des poissons et fruits de mer (AQCIMER), Pierre-Michel Laverdure, la majorité des produits de la mer consommés au Québec proviennent de l'étranger.

« Près de 80 % de ce qui est consommé dans les grands marchés de Montréal est importé », précise-t-il.

Ainsi, le maquereau, qui est particulièrement prisé par les Montréalais, provient en quasi-totalité d'Europe.

« Pêcheries Gros-Cap fait un produit qui est identique, mais qui n'a pas fait la moitié de la planète pour être transformé et qui en une journée peut être sur le marché. Aussi, c'est un produit d'ici », souligne le directeur de l'ACQMER.

En mars dernier, la promotion de 40 000 livres de filets de maquereau des Îles-de-la-Madeleine a été effectuée à travers 700 magasins d'alimentation. Le tout s'est

rapidement vendu. L'expérience sera donc répétée cet automne.

D'autre part, 95 % des moules vendues dans les restaurants et épiceries de la belle province proviennent de l'Île-du-Prince-Édouard ou de Terre-Neuve. Afin de remédier à la situation, une campagne promouvant les moules du Québec sera lancée plus tard cette semaine.

« Ce qu'on a fait c'est qu'on a recréé la même campagne, mais avec la moule », explique M. Laverdure.

Cette initiative est menée conjointement par les industriels de la pêche, le gouvernement et trois grandes chaînes d'alimentation, soit Métro, IGA et Provigo.

[Radio-Canada](#)

Énergie éolienne

Une méthode novatrice

C'est à la demande de petites coopératives éoliennes que les experts en énergie éolienne de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ont mis au point une méthode novatrice pour mesurer les vents. Les chercheurs ont développé une approche où des ordinateurs analysent les vitesses de vents accumulées depuis 20 ans au Canada, en plus de calculer très précisément la vitesse du vent au niveau des éoliennes.

Jusqu'à présent, il fallait ériger un mât surmonté d'anémomètres pour mesurer les vents aux différents endroits où des éoliennes étaient prévues. Avec cette manière de fonctionner, cela pouvait prendre plus d'un an pour recueillir des données.

Avec l'initiative de l'UQAR, l'étude peut être réalisée en 15 jours et pour moins de 5000 \$. Quant à l'ancienne méthode, il en coûtait plus de 35 000 \$.

L'UQAR s'est associée avec l'École de technologie supérieure et Environnement Canada pour cette réalisation. L'équipe de chercheurs souhaite par ailleurs que le logiciel nommé Anémoscope soit approuvé par Hydro-Québec dans le cadre de prochains appels d'offres communautaires. [Radio-Canada](#)

Ville de Nouvelle

Le risque persiste

En début de semaine, une habitation à loyer modique (HLM) de la rue Arsenault à Nouvelle a dû être évacuée après qu'une partie du terrain sur lequel se trouve le bâtiment se soit affaissée. Quelques jours après l'incident, la Ville ignore toujours si les 14 personnes âgées qui occupaient l'immeuble de 13 logements pourront réintégrer leur appartement.

En attendant, ces derniers se sont temporairement réfugiés chez des parents et amis. La Ville tente maintenant d'aider ces gens à se trouver un toit à plus long terme.

Les causes du glissement de terrain sont encore hypothétiques. Une fuite d'eau dans la canalisation souterraine de l'immeuble, qui aurait favorisé l'infiltration d'eau dans le talus argileux sur lequel repose le bâtiment, serait vraisemblablement à l'origine de l'affaissement.

Aussi, le maire, Luc Leblanc, craint que le pire soit à venir.

« Cette semaine, il a fait extrêmement beau. Il n'y a pas eu de pluie. On s'en va vers la période de gel et de dégel ça risque de débouler encore », a-t-il supposé.

La Ville et l'Office d'habitation du Québec, gestionnaire de l'immeuble, ont commandé une étude géotechnique et des forages afin d'évaluer la stabilité des sols. Or, il faudra attendre encore un mois pour s'assurer que l'immeuble peut être occupé sans risque.

D'ici là, les sinistrés bénéficieront de l'aide financière de la Croix rouge et du Ministère de la sécurité publique du Québec. [Radio-Canada](#)

Des pêcheurs défient la loi au vu et au su des fonctionnaires

Un pêcheur de crevette de Rivière-au-Renard bafoue ouvertement une règle du gouvernement dans l'indifférence des fonctionnaires qui sont au courant de la situation.

Pour avoir un meilleur prix, Réginald Cotton débarque ces crevettes dans les usines de Terre-Neuve et non dans celles de la Gaspésie, et il ne serait pas le seul.

En avril dernier, des pêcheurs de crevettes gaspésiens qui prennent le large, mécontents des prix offerts par les usines de transformation du coin. Ils vendront leur pêche aux usines de Terre-Neuve où le prix payé aux pêcheurs est plus élevé, autour de 25 pour cent de plus. Sur les côtes, faute de crustacés, les usines gaspésiennes se retrouvent paralysées. Des centaines d'employés dont les semaines de travail sont comptées s'impatientent.

Face à la crise, le ministre Laurent Lessard monte le ton; 'Les débarquements dans les usines situées à l'extérieur du Québec ne peuvent représenter une solution au présent conflit', écrit-il. Il ajoute: 'les conventions financières (des garanties de prêt) signées avec les pêcheurs obligent ces derniers à décharger leurs cargaisons dans les usines du Québec.'

La crise s'apaise et pratiquement tous les pêcheurs rentrent dans le rang, mais pas monsieur Cotton.

Réginald Cotton, pêcheur de crevettes: "Cet automne, je suis allé livré à Terre-Neuve."

Réginald Cotton continue de désobéir et ne s'en est pas caché aux fonctionnaires qui le laisse faire.

Réginald Cotton, pêcheur de crevettes: "Oui les fonctionnaires du MAPAQ sont au courant. On est 3, 4 qui font ça."

Il le fait pour augmenter ses revenus, et pour écouler plus rapidement son quota de pêche.

Réginald Cotton, pêcheur de crevettes: "Moi c'est ma vie. C'est bien de valeur, mais le bateau va rester ici."

Visiblement mal à l'aise, le cabinet de monsieur Lessard confirme que ses fonctionnaires étaient au courant de la situation, mais le ministre refuse de s'expliquer.

Selon le PQ, Laurent Lessard doit s'assurer que toutes les crevettes soient transformées au Québec.

Maxime Arseneault, porte-parole du PQ en matière de pêcheries: "Il faut que le ministre demande tous les avis pour mettre de la pression pour qu'il rentre dans le rang. C'est ça son rôle et à date, il ne l'a pas joué."

Réginald Cotton continuera de désobéir, et souhaite qu'on lui explique pourquoi les usines de Terre-Neuve paient davantage aux pêcheurs que celle du Québec. L'ADQ promet de questionner le ministre sur le sujet. [CHAU-TVA](#)

Le Conseil de la culture en tournée!

Le Conseil de la culture de la Gaspésie entreprendra une tournée le 17 octobre afin de rencontrer ses membres ainsi que les gens du milieu culturel gaspésien.

L'objectif de la tournée est de rencontrer la communauté culturelle régionale pour lui présenter le travail du CCG et discuter de certains dossiers en cours ou à venir. L'organisme profitera également de l'occasion pour offrir des rencontres individuelles aux artistes, artisans, travailleurs culturels désireux d'obtenir du soutien ou de l'information. Les rencontres se dérouleront en après-midi et les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous en communiquant avec le conseil de la culture. La tournée s'arrêtera à Centre communautaire Douglas de Douglastown le mercredi 24 octobre de 17 h à 19 h. [Radio-Gaspésie](#)

Des stationnements payants au CSSS

Le Centre de santé et de services sociaux de La Côte-de-Gaspé va instaurer des stationnements payants dans toutes ses installations.

Cette décision faite suite à la directive du ministère de la Santé à savoir que tous les frais entourant l'entretien et l'immobilisation des stationnements doivent s'autofinancer. Les travaux débuteront d'ici l'hiver. Le stationnement de Gaspé fonctionnera à l'aide de guichet distributeur de permis de stationnement. Le contrôle

des permis sera effectué par le préposé aux stationnements engagé par la Ville. Le directeur du centre de santé indique qu'en raison du refus des villes de Murdochville et de Grande-Vallée de procéder de la même façon, des guérites devront être installées à ces endroits, ce qui occasionne des coûts d'implantation supplémentaires évalués à environ 75 mille dollars. Pour cette raison, le conseil d'administration et la direction de l'établissement de santé ont dû revoir les coûts d'utilisation à la hausse. La première évaluation des coûts d'utilisation était de 2 dollars par période de 24 heures et de 3 dollars par semaine pour les employés. Les revenus générés annuellement par ces installations pourraient être de l'ordre de 300 mille dollars, alors que les frais reliés au stationnement seraient de près de 200 mille dollars. Le surplus sera affecté au rehaussement des stationnements. **Radio-Gaspésie**

Un 18 trous au profit des sinistrés

Le tournoi de golf annuel du Cercle d'affaires gaspésien s'est tenu le 21 septembre dernier au club de golf de Piedmont. Les bénéfices du tournoi, d'une valeur de 20 000 \$, ont été entièrement remis au fonds de la Croix-Rouge dédié aux sinistrés des inondations de Rivière-au-Renard et de Corte-Real.

Kevin Parent est monté spontanément sur la scène pour y interpréter deux chansons.*Photo Courtoisie*

Plus de 150 personnes ont participé au tournoi qui s'est déroulé sous la présidence d'honneur de John LeBoutillier, président des conseils d'administration de l'Industrielle Alliance et du Conseil du Patronat du Québec. De nombreuses personnalités d'origine gaspésienne s'y étaient données rendez-vous. Après un spectacle de Fernand Alain dans son personnage d'Abel Maldemay, fier personnage de Paspébiac, l'auteur-compositeur-interprète Kevin Parent est monté spontanément sur scène pour y interpréter deux chansons en compagnie d'Henri Leclerc, professionnel au club de golf de Carleton.

En plus de M. John LeBoutillier, il y a lieu de mentionner les présences de Line Carboneau, commissaire adjointe et commandante en chef de la GRC pour le Québec et l'est de l'Ontario, Éric Forest et Claude Gladu, respectivement maires de Rimouski et de Longueuil, Sylvain Langis, président du Groupe Orléans Express, Rémi Bujold, ancien ministre libéral et Michel Clair, ancien ministre péquiste. Notons enfin la présence de François Roussy, maire de Gaspé venu soutenir la cause de ses concitoyens au cours de la journée.

Le Cercle d'affaires gaspésien est un organisme non partisan qui a pour but de regrouper les gens d'affaires gaspésiens, qu'ils vivent en Gaspésie ou à l'extérieur de la région. Ils souhaitent ainsi mettre leurs différents réseaux de contacts à la portée des uns et des autres ainsi qu'au bénéfice de leur région d'origine lorsque l'occasion se présente. **Le Pharillon**, édition du 8 octobre 2007

Entreprise gaspésienne à l'honneur

L'entreprise Québec Sportig inc. de Gaspé a été sélectionnée comme l'une des trois finalistes par l'Association de l'Industrie Touristique Canadienne (AITC) dans la catégorie Partenaire commercial de l'année (attribué par STARWOOD HOTELS & RESORTS WORLDWIDE INC.) parmi plus de cent-vingt-cinq (125) candidatures soumises au Concours National annuel de l'AITC.

Sa nomination en vue d'un Prix national d'Excellence en tourisme de l'AITC a été dévoilée le 26 septembre par la direction de l'AITC. Le gala national se tiendra le 5 novembre prochain, à Victoria en Colombie-Britannique. Québec Sportig inc. est détenteur d'un permis de pourvoyeur et offre des forfaits de pêche guidés pour la pêche sportive du saumon atlantique et ce, sur les différentes rivières de la région. Fondée en juin 2004 par Ann Smith, une passionnée du domaine ayant plus de 30 ans d'expérience, l'entreprise a organisé plus de 1200 journées de pêche pour une clientèle recrutée principalement en Amérique du Nord et en Europe.

L'entreprise a atteint un taux de fidélisation de clientèle exceptionnel, de plus de 80 %, grâce à l'esprit novateur de sa fondatrice et aux compétences et à la motivation à exceller qu'elle a su insuffler à ses «associés», comme elle aime à nommer son personnel. Son entreprise offre des services personnalisés sur mesure : chaque voyage est adapté aux préférences, aux besoins et au budget du client. Depuis sa création, cette approche a connu une croissance exceptionnelle.

Québec Sportig inc. alimente un réseau d'entreprises récréo-touristiques de la région dont elle fait la promotion auprès de sa clientèle. Ainsi, ses clients logent dans les hôtels de la région, visitent les attractions locales, achètent des produits du terroir et découvrent la gastronomie des restaurants de la région. Des retombées annuelles de l'ordre de plus de 500 000 \$ représentent une contribution importante de Québec Sporting inc. au développement touristique gaspésien. **Le Pharillon**, édition du 8 octobre 2007

Nouveaux visages à Télé-Forillon

Après avoir suspendu ses activités durant environ un an, Télé-Forillon s'est doté d'un nouveau conseil d'administration qui tentera de relancer la programmation de la télévision communautaire de Gaspé.

Le nouveau président du conseil d'administration de Télé-Forillon, Yvan Denis

Une assemblée spéciale a eu lieu le 24 septembre dernier et sept nouvelles personnes forment maintenant le conseil d'administration : Yvan Denis (président), Patrick Dufresne (vice-président), Alain Boulay (trésorier), Michel Denis (secrétaire), Gilles Tremblay (administrateur), Jacques McBrearty (administrateur) et Michel Desrosiers (représentant de Cogeco). Environ 25 personnes ont assisté à cette rencontre qui a mené à la première réunion du nouveau conseil cinq jours plus tard.

En entretien avec le Pharillon, Yvan Denis, le nouveau président, a mentionné que

beaucoup de travail reste à faire pour relancer la télé communautaire qui est encore aux prises avec un déficit d'environ 70 000 \$. Toutefois, une récente campagne de membership a permis de vendre 270 cartes de membre et des arrangements ont été pris avec certains créanciers. À noter que la Sûreté du Québec poursuit son enquête pour faire la lumière sur les déboires financiers qui ont mené à la suspension des activités il y a 12 mois.

«Notre priorité est maintenant de relancer le bingo qui pourrait revenir en ondes à la fin octobre ou au début novembre si tout va bien», a annoncé M. Denis. Déjà, la diffusion de la séance du conseil municipal de la Ville de Gaspé a repris la semaine dernière et le babillard a été rafraîchi. Télé-Forillon prévoit aussi engager prochainement un directeur général et une secrétaire pour remettre sur pied l'administration. À ce sujet, des partenariats sont en cours avec Emploi-Québec, la SADC et le CLD.

«Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles et nous sommes ouverts à toutes les propositions», a ajouté le nouveau président qui désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à garder en vie la télé communautaire de Gaspé. «J'aimerais remercier plus particulièrement Jean-Yves Dupuis et Gilles Bernier pour leur travail des derniers mois.» **Le Pharillon**, édition du 8 octobre 2007

Boni de 40 mille \$

La Société d'aide au développement des collectivités Baie-des-Chaleurs, la SADC, obtient un prix de consolation d'Ottawa.

Le ministre titulaire de Développement économique Canada, Jean-Pierre Blackburn, a décidé de rembourser 40 mille dollars à la SADC Baie-des-Chaleurs pour combler le déficit enregistré par l'organisme à la fin de sa dernière année financière. Ce manque à gagner était dû à la coupure budgétaire que lui avait infligé le ministre Blackburn en fin d'exercice.

Cette compression représentait 20 % du fonds d'administration de l'organisme.

Jean-Pierre Blackburn estime qu'il s'agissait d'une décision injuste.

Par contre, Développement économique Canada revoit actuellement les budgets de fonctionnement de l'ensemble des Sociétés d'aide au développement des collectivités. Donc, rien n'est garanti pour cette année.

Depuis 1997, la SADC Baie-des-Chaleurs recevait 60 mille dollars annuellement à titre de compensation parce qu'elle offre des services sur le territoire de 2 MRC, soit Avignon et Bonaventure. **CIEU-FM**